COMMUNE DE Matour

Communiqué de la commune de Matour

Dégradations de banderoles et d'affiches du Collectif Saint-Cyr

La commune de Matour a découvert des dégradations commises sur des banderoles et des affiches du Collectif Saint-Cyr. **Elle condamne fermement ces actes !**

Arracher des affiches, s'introduire sur des propriétés privées n'a pas sa place dans notre commune, quelles que soient les opinions de chacun.

Chaque habitant doit pouvoir exprimer librement et pacifiquement son point de vue, y compris lorsqu'il ne partage pas celui de la municipalité.

La commune participe, au sein de la société de projet **« Les ailes de la Grosne »**, à la réalisation des études préalables à tout projet d'implantation d'éoliennes. Il s'agit de disposer d'éléments complets, objectifs et crédibles dont les résultats permettent de déposer une demande d'installation classée au titre de l'environnement.

Tout au long de cette démarche, quels que soient les arguments, le dialogue et la transparence sont au cœur du travail en cours :

- ✓ **Réunions publiques** ouvertes à tous
- ✓ **Informations régulières** sur le site du projet : ailesdelagrosne.fr
- ✓ **Documents papier** distribués aux habitants
- ✓ **Lettres municipales**

Le débat est légitime, il doit se tenir dans le respect mutuel. Les dégradations, l'intimidation et toutes formes d'excès (calomnies, fausses informations…) ne servent aucune cause.

La municipalité reste à l'écoute de chacun.

Contact pour toutes précisions ou renseignements

Site : ailesdelagrosne.fr · Courriel : contact@ailesdelagrosne.fr